

Par Pierre Barré



## Le statut particulier de l'esthéticienne à domicile

Depuis quelques années avec le poids des charges qui pèsent sur les instituts de beauté, de nombreuses esthéticiennes ont décidé de travailler à domicile. Nous allons voir dans cet article ce statut si particulier, avec ses avantages et ses inconvénients. Il est d'ailleurs intéressant de faire la différence entre les esthéticiennes qui décident de s'installer dans leur propre domicile avec celles qui évoluent au domicile de leurs clients.



## Esthéticienne à son propre domicile : attention !

Souvent, si le loyer d'un institut est considéré comme trop onéreux avec toutes les charges inhérentes à ce dernier, il est tentant de consacrer une pièce de son habitation à son activité d'esthéticienne. Avec tout sur place, les avantages paraissent multiples : un seul loyer, plus de problèmes de transports, de grèves éventuelles ou de stationnement.

Mais attention, ce type de fonctionnement a ses particularités.

Si vous décidez de vous installer chez vous, vous devez respecter les mêmes règles que pour les instituts. En effet, les instituts de beauté sont, comme tous les autres commerces, des établissements recevant du public, plus communément appelés sous l'abréviation ERP.

Bien entendu, l'activité doit être déclarée auprès du Registre du Commerce à votre adresse et assurée comme telle auprès de votre compagnie habituelle.

Si vous n'avez pas d'esthéticienne salariée dans cette activité à votre propre domicile, les contraintes sont moindres en ce qui concerne les attentes des services de santé au travail et de l'inspection du travail.

Cependant, les lieux doivent être conformes en matière de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilités réduites (PMR).

En cas de doute ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter un spécialiste avant de vous lancer dans ce projet.

## Esthéticienne au domicile des clients

L'activité de l'esthéticienne qui évolue au domicile de ses clients est bien plus importante que la précédente. Cependant, notons que ces activités restent marginales face au grand nombre des instituts de beauté ayant pignon sur rue.

Dans ce statut d'esthéticienne à domicile, force est de constater que les déplacements représentent du temps pendant lequel l'esthéticienne n'est pas productive

Souvent indépendantes avec un statut d'auto-entrepreneur et sans employée ni apprentie, ces esthéticiennes se rendent tout au long de la journée au lieu de résidence de leurs clients. Dans ce cadre, la mission des esthéticiennes s'étend également aux maisons de retraite et dans des centres hospitaliers. À ce sujet, certaines professionnelles du bien-être se spécialisent en socio-esthétique. Mais attention, il faut avoir une formation complémentaire et spécifique.

En apportant des soins de beauté à des personnes en détresse sociale ou atteintes par la maladie, la socio-esthéticienne est spécialement formée pour prendre en charge le bagage émotionnel.

## Une souplesse relative

Dans un institut de beauté, les esthéticiennes sont généralement tenues de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.

À l'inverse lorsqu'elles exercent à domicile, elles sont libres d'organiser leur journée de travail avec une plus grande souplesse. Dans le centre des grandes villes ou dans des zones plus reculées, cette souplesse est relative. L'encombrement des produits, du matériel ainsi que leur poids ont leur importance.

L'environnement géographique peut aussi représenter certaines contraintes. Urbain, péri-urbain ou plus retiré, la différence se fait essentiellement sur les possibilités pour l'esthéticienne de se déplacer et de stationner son véhicule.

Dans ce statut d'esthéticienne à domicile, force est de constater que les déplacements représentent du temps pendant lequel l'esthéticienne n'est pas productive. Le plus souvent, ces déplacements ne sont pas directement facturés aux clients. D'ailleurs, nombreuses sont les professionnelles qui incluent un forfait déplacement dans les prestations. Tandis que d'autres esthéticiennes facturent leurs trajets au-delà d'un certain rayon autour de chez elles.

Pour chaque esthéticienne à domicile, l'idéal est de pouvoir organiser son temps de travail dans un même secteur géographique, par exemple en organisant son travail pour pratiquer des soins à plusieurs personnes chez un

même client. Pour ce type de d'organisation, des professionnelles n'hésitent pas à accorder des avantages à la personne organisatrice de cette réunion beauté. Un produit de soin, une réduction sur un service ou encore, une prestation offerte feront un immense plaisir avec un gain, en temps et en énergie, important pour l'esthéticienne.

Généralement, l'ensemble du matériel se transporte facilement dans le coffre d'une voiture. Pour des questions pratiques, l'objectif est de rassembler dans des valises indépendantes tous les produits et le matériel nécessaire pour chaque type de prestations. D'un aspect pratique, remarquons que de nombreuses esthéticiennes ont bien compris l'intérêt des valises modulables et surtout, équipées de roulettes. Pour les esthéticiennes qui uti-

lisent les transports en commun pour leurs déplacements, l'encombrement doit être réduit au maximum.

### La location de cabine dans un institut

Pour compenser certaines de ces contraintes, des esthéticiennes n'hésitent plus à louer une cabine dans un institut de beauté. Avec de nombreux avantages, tant pour le locataire que pour le loueur, la location de cabines est en plein développement.

Concrètement, c'est la possibilité pour un institut de mettre en location une ou plusieurs cabines. Pour une esthéticienne à domicile, c'est la possibilité de recevoir ponctuellement ses clientes dans un univers spécialement dédié au bien-être. La

location d'une cabine offre des revenus supplémentaires à la responsable des lieux et permet de dynamiser l'institut. C'est l'occasion d'échanger et de se tenir informée entre les professionnelles qui ressentent souvent un certain isolement.

Par prudence et dans l'intérêt de chacun, nous ne vous conseillerons jamais assez de rédiger un contrat de location. Ce dernier doit clairement stipuler les modalités de la location et les clauses particulières en cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties.

Enfin, les instituts de beauté et les esthéticiennes à domicile sont des activités qu'il est important de considérer comme complémentaires. Effectivement, elles répondent clairement aux besoins spécifiques des consommateurs. ♦

